

TREIZE URBATIN

LE MAGAZINE DE LA SEMAPA

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2021
NUMÉRO 35

DOSSIER

AUSTERLITZ-GARE, UN NOUVEAU QUARTIER DE VIE !

ACTUS

Une nouvelle
école dans
le 13^e

CULTURE

Spot 13 :
nouveau lieu
de Street Art



● La nouvelle école, au coeur du quartier Bruneseau a accueilli ses premiers élèves en septembre dernier.



ETABLISSEMENT SCOLAIRE

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE ÉCOLE DANS LE 13^e

À la rentrée 2021, le 13^e a accueilli une nouvelle école polyvalente, située boulevard du Général Jean Simon.



L'établissement polyvalent accueille trois classes maternelles et cinq classes élémentaires. Un bâtiment à taille humaine, malgré ses 2 142 m², grâce à son organisation sous forme de pavillons. Le volume central au premier niveau abrite les salles de classe. Au 2^e, un pavillon accueille des espaces d'enseignement spécifique (une salle art / dessin / musique ; une salle informatique), une salle d'enseignement spécialisé, pour des petits groupes d'élèves en difficulté – ainsi que l'administration et le centre de loisirs. Un volume en rez-de-chaussée héberge le pôle de restauration. Et, c'est sous un dernier volume en verre, formant un pont au-dessus de l'entrée, que se situe la bibliothèque. « *La particularité de cette école est aussi d'avoir un jardin pédagogique*

ensoleillé et dégagé en toiture au-dessus de la bibliothèque », souligne la SEMAPA. La cour arborée, à distance des fenêtres des bâtiments alentours, se trouve en balcon sur la rue Berlier. Situé entre le boulevard du Général Jean Simon, l'allée Paris-Ivry et la rue Jean-Baptiste Berlier, cet établissement est au cœur du quartier Bruneseau nord. Outre l'école, cette parcelle comprend deux immeubles regroupant 100 logements familiaux sociaux, ainsi que cinq locaux de commerce et d'activités (livraison prévue fin 2021), et l'un des futurs accès à la station de métro de la ligne 10. « *Ce projet aura un rôle d'« articulation » entre les différents niveaux du quartier séparés par huit mètres de dénivelé (entre le boulevard du Général Jean Simon et l'allée Paris Ivry), puisqu'il intégrera un ascenseur public qui complètera l'escalier public, réalisé à côté, afin que tous les habitants puissent facilement cheminer dans le quartier »,* explique la SEMAPA. Ces nouvelles infrastructures accompagnent la nouvelle vie du secteur Bruneseau Nord. À terme, dans ce quartier parisien, se mêleront habitants, employés et étudiants autour de nouveaux réseaux de déplacements et de nouveaux commerces ou activités.

Architectes : Michel Guthman et Nicolas Reymond
Maître d'ouvrage : Paris Habitat OPH)



Un nouvel ensemble inséré dans le paysage urbain

Le 31 mai dernier, au 4 rue Jeanne Chauvin, un nouveau bâtiment a été inauguré. Toutes les familles sont installées dans les 94 logements sociaux livrés fin 2020. Conçus par les agences d'architecture TOA et Terre Neuve pour Paris Habitat, les deux bâtiments ont leur identité propre – vêtue métallique pour la façade de l'un, peau de verre émaillé blanc pour l'autre – mais constituent un ensemble homogène bien inséré dans le paysage urbain. Comme dans tous les projets pilotés par la SEMAPA, ils intègrent des espaces verts, notamment une terrasse suspendue végétalisée et une cour arborée.



PAUL BOURGET

UN QUARTIER, RECONFIGURÉ

Au cœur de Paul Bourget, les deux derniers bâtiments – des logements des années 1950 – ont été démolis. La dernière phase de reconfiguration de ce quartier autrefois enclavé peut démarrer. Trois bâtiments seront construits sur les emprises ainsi libérées : le lot 11 (bureaux) à partir du 3^{ème} trimestre 2022 ; le lot 9 (logements sociaux) et le lot 10-12 (logements sociaux, logements étudiants et bibliothèque) à partir du printemps 2022. Rue Paul Bourget, les travaux du lot 6 (logements intermédiaires) débuteront fin 2021 (cf photo ci-dessus). Ce nouveau quartier devrait être terminé fin 2024.



ÎLOT FULTON

UN ENSEMBLE MODERNE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Sur l'îlot Fulton, dans le quartier Austerlitz, les deux bâtiments, de 120 logements familiaux et deux commerces pour l'un et de 115 logements familiaux, une crèche et deux locaux d'activité pour l'autre, sont en phase de finition. Le gros œuvre est terminé. La pose des façades et les aménagements intérieurs des logements sont en cours. Ils se caractérisent par une volumétrie ciselée commune laissant apparaître des vues dégagées (architectes : Prego Architectures et AFJA Architecture) et par une identité propre à chaque bâtiment. La livraison est prévue en mai 2022.



AUSTERLITZ-GARE UN NOUVEAU QUARTIER

Lancé après une concertation menée sur 15 ans, le projet s'articule autour d'une gare rénovée et modernisée et d'une nouvelle construction, l'îlot A7/A8. L'opération vise à créer un quartier accessible où, espaces publics végétalisés et circulations douces seront développés.



● AUSTERLITZ-GARE est l'un des aménagements de l'opération Paris Rive Gauche.

Le secteur d'aménagement Austerlitz-Gare est plus qu'une simple modernisation de la gare : il s'agit de recomposer un quartier où un pôle de transport requalifié se mêlera à de nouvelles fonctions qui « font la ville » : logements intermédiaires et sociaux, commerces, bureaux, hôtel, local associatif, parc de stationnement public souterrain... Tout cela, avec un fil rouge : placer les usagers et les habitants au centre du projet, grâce à une large concertation (voir ci-contre).

Une gare modernisée, ouverte sur la ville

La gare d'Austerlitz occupe naturellement une place centrale dans le projet. L'objectif est à la fois d'y faciliter l'intermodalité, de restaurer le site, mais aussi de l'ouvrir sur le quartier environnant (voir page 9). En effet, avec ses abords encombrés, la gare est longtemps restée enclavée. Les bâtiments hétéroclites de la Cour des arrivées, rebaptisée Cour Muséum dans le projet, feront place à une grande esplanade arborée. En sous-sol, la liaison entre métro et RER sera réaménagée et bordée de commerces et de services. L'objectif est d'enrichir l'offre commerciale dans un arrondissement qui en est moins pourvu que la moyenne parisienne (voir page 14). Dédiée aux modes doux – comme la majorité des espaces extérieurs créés lors du projet –, la

Cour Muséum constituera un passage entre la gare et le futur ensemble A7/A8. « Élément structurant du projet, l'îlot A7/A8 a reçu l'aval de l'architecte des bâtiments de France, explique la SEMAPA. Ses volumes répondront à la monumentalité qui caractérise le secteur avec les longues façades de la gare et de la Pitié-Salpêtrière. C'est un projet mixte accueillant différentes fonctions de la ville : habitat, commerces tournés vers l'espace public, bureaux, hôtel... La façade sera ainsi rythmée par différentes écritures architecturales, à la façon d'une rue parisienne classique, et par des traversées piétonnes qui relieront la Cour Muséum au square Marie-Curie qui verra, quant à lui, sa surface triplée. »

Un projet pensé dans une démarche environnementale

Ces traversées d'environ 20 m de large, pensées à l'échelle du piéton, emprunteront notamment des jardins intérieurs à ciel ouvert qui feront écho aux espaces paysagers, côté square et hôpital. Dans cet esprit, la place globalement allouée au végétal – 20 000 m² de verdure, 210 arbres plantés sur site – inscrit le projet dans une démarche environnementale (voir pages 12 et 13). De quoi créer, avec les compléments apportés par la voie de desserte et l'agrandissement du square Marie-Curie qui permet ce projet, un nouveau morceau de ville et de nature entre 13^e et 5^e arrondissements...

LE FRUIT D'UNE CONCERTATION DE 15 ANS

Si Rome ne s'est pas faite en un jour, il en sera de même pour ce projet Austerlitz-Gare qui résulte d'une démarche collaborative. « Dans le cadre de la concertation de Paris Rive Gauche, 23 groupes de travail ont été dédiés à la mise au point du projet urbain et à son insertion dans son environnement, évoque la SEMAPA. À la suite, des ateliers de conception ont été mis en place pour fabriquer le projet, étape après étape. Pilotés par la SEMAPA, 26 ateliers – rassemblant maîtres d'ouvrage, représentants du comité de concertation, architectes, services de la Ville et d'autres parties prenantes, selon les sujets – ont permis de consolider le projet au niveau fonctionnel, environnemental et architectural. »

Depuis 2005, des rencontres avec les conseils de quartier ont aussi permis d'informer les habitants et de recueillir leur avis, dès les premières esquisses. Au terme de ce travail de concertation, le projet a été soumis à enquête publique, durant l'été 2020. Un avis favorable a été rendu par la Commission d'enquête, en novembre 2020.

PARIS AUSTERLITZ EN CHIFFRES

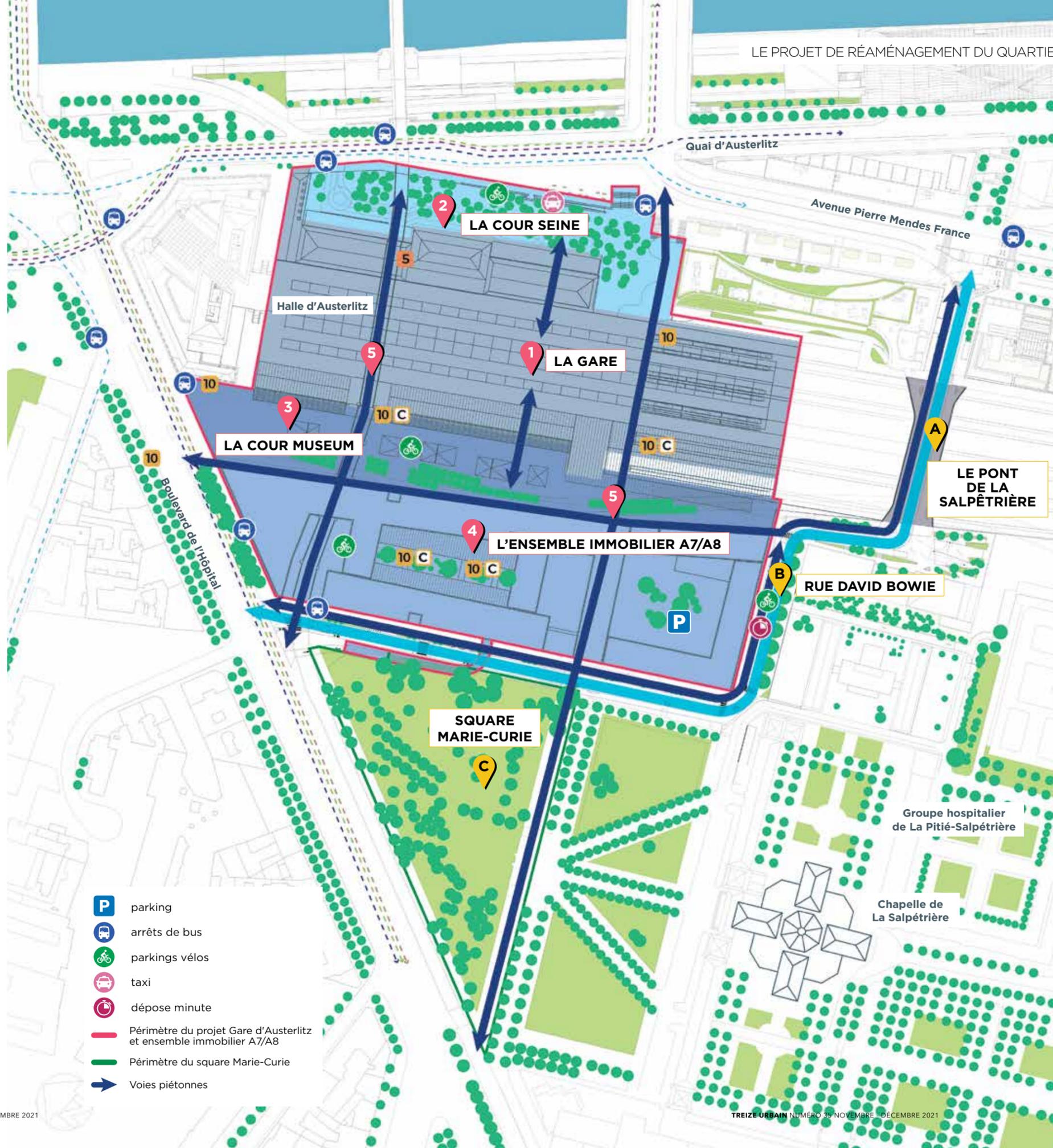
- 1 LA GARE**
L'objectif est à la fois de restaurer le site, de faciliter l'interconnexion des différents modes de transports (train, métro, RER, vélo, taxi, bus), mais aussi de l'ouvrir sur le quartier, en créant :

 - 7 700 m² d'espaces de circulations publics et de services sous la Grande Halle Voyageurs.
 - 6 484 m² d'offre commerciale, dont près de 3 000 m² en cœur de gare et 3 500 m², créés avec le projet ouverts sur la ville.
- 2 LA COUR SEINE**
La cour Seine permet de raccorder l'avenue Pierre Mendès-France au quai d'Austerlitz. Elle est réservée aux taxis et aux piétons.

 - 200 emplacements vélo.
 - 16 emplacements pour deux-roues motorisés.
 - 25 places de taxis.
 - 6 nouveaux arbres plantés en pleine terre.
- 3 LA COUR MUSÉUM**
La Cour Muséum constituera un passage entre la gare et le futur ensemble immobilier A7/A8. Elle a été conçue comme une promenade de 300 mètres de long sur 40 mètres de large.

 - 250 emplacements vélo, 55 Vélib et environ 75 Véligo (abris vélos sécurisés).
 - 686 m² de pavillons pour la restauration avec terrasses.
 - 78 arbres de grande hauteur plantés en pleine terre.
- 4 L'ENSEMBLE IMMOBILIER A7/A8**
Sur la parcelle A7/A8, le projet de modernisation de la gare d'Austerlitz et de ses abords engage la construction d'un véritable quartier mixte, accessible, commerçant et animé.

 - 141 logements sociaux et intermédiaires.
 - 81 studios au sein d'une résidence étudiante.
 - 16 462 m² de commerces ouverts sur la ville.
 - Un hôtel de 210 chambres, 50 000 m² de bureaux, 4 000 m² de locaux SNCF,
 - parc public de stationnement et aire dépose minute.
 - Plus de 8 000 m² d'espaces verts avec 3 500 m² de jardins intérieurs et 5 200 m² de terrasses et de toitures végétalisées et agricoles.
 - 1043 emplacements vélo, dédiés aux bureaux et implantés dans un local fermé.
 - 100 stationnements vélo en extérieur.
 - 3 200 m² de ferme photovoltaïques.
 - 426 m² de local associatif géré par Emmaüs.
 - Un auditorium de 195 places ouvert au public.
 - Un espace d'exposition artistique et culturelle donnant sur le futur jardin.
 - 2 300 m² de plateforme logistique mutualisée pour la gestion des livraisons et des déchets (avec un objectif de valorisation de 90% des déchets générés sur le site).



- P** parking
- arrêts de bus
- parkings vélos
- taxi
- dépose minute
- Périmètre du projet Gare d'Austerlitz et ensemble immobilier A7/A8
- Périmètre du square Marie-Curie
- Voies piétonnes

- A LE PONT DE LA SALPÊTRIÈRE**
Ce nouveau pont de 85 m de long, permet de relier l'avenue Pierre Mendès-France au boulevard de l'Hôpital via la rue David Bowie, et de désenclaver le site en franchissant le faisceau ferroviaire (cf p 11).
- B LA NOUVELLE RUE DAVID BOWIE**
Réalisée par la SEMAPA, cette voie de liaison en zone 30 et à sens unique facilitera la circulation des riverains et usagers de la gare. Elle accueillera une piste cyclable à double sens (Cf p 11).
- C LE SQUARE MARIE-CURIE**
Contigu avec les jardins de l'hôpital de la Salpêtrière, il va être prolongé jusqu'aux limites du boulevard de l'Hôpital, créant un nouvel espace vert de près de 12 000 m².

- 5 VOIES PIÉTONNES**
Le projet Austerlitz-Gare prévoit la création de traversées piétonnes, d'environ 20 m de large, pour favoriser les circulations entre la gare, les nouveaux espaces créés et le square Marie-Curie. Ces liaisons traverseront, notamment, des cours arborées et paysagées. Elles offriront aux piétons des cheminements plus rapides.



● **JÉRÔME COUMET**
Maire du 13^e et Président
de la SEMAPA

« La rénovation de la Gare d'Austerlitz était nécessaire ! »

INTERVIEW

Pourquoi ce projet de réaménagement de la Gare d'Austerlitz et de ses abords ?

Vous avez raison de poser cette question. Faire ou ne pas faire est toujours la première décision à prendre, même si mon tempérament me pousse à la première solution. Il fallait tout simplement, répondre aux interrogations suivantes : Devait-on laisser dépérir la Gare d'Austerlitz ? Le « bas » du boulevard de l'Hôpital était-il agréable, tout comme l'entrée historique de la Pitié-Salpêtrière ! Le lien avec la Seine était-il aisé ? Tout cela poussait évidemment à l'action. Mais allons plus loin. Il est bien évident que la rénovation de la Gare d'Austerlitz était nécessaire, mais il fallait en trouver les moyens financiers. Moi, je préfère toujours parler vrai : il était nécessaire de pouvoir assumer les investissements très lourds de la rénovation, car la SNCF ne pouvait pas entièrement les financer. Et, bien évidemment, l'implantation des commerces et les constructions nouvelles en apportent une partie. C'est cet accord qu'il

a fallu patiemment construire avec la SNCF, Gares et Connexions, la Ville de Paris et la SEMAPA. C'était le gage du lancement de cette rénovation !

En quoi consiste la rénovation de la Gare d'Austerlitz ?

Je vois tout cela avec mes yeux de Maire du 13^e. Car je pense que la Gare d'Austerlitz et surtout sa verrière est la plus belle des gares parisiennes. Mais elle a été extrêmement dégradée dans le temps, avec l'ajout de bâtiments disparates et disons-le très moches, la saignée de la ligne C du RER, l'implantation d'un parking et aussi un manque de travaux d'entretien. La rénovation la plus lourde est la verrière : cela a nécessité l'installation du plus grand échafaudage d'Europe et un chantier totalement étanche pour enlever la peinture au plomb. Ces actions sont maintenant très engagées. Mais il fallait surtout avoir un regard plus large, car c'est l'ensemble du quartier qu'il fallait réaménager.

C'est-à-dire ?

La Gare d'Austerlitz n'est qu'une partie de l'opération qui consiste aussi à créer un nouveau pont au-dessus des voies ferrées qui va permettre la liaison entre l'Hôpital, la Gare et l'avenue Pierre Mendès-France. Et aussi la création d'un nouveau jardin : l'ancien square Marie-Curie va être multiplié par 3 en superficie ! Cela créera un nouvel espace vert d'une surface de 12 000 m².

Quels sont les travaux en cours ?

En dehors de la rénovation de la Gare et de la création du nouveau pont, les travaux en cours concernent un grand bassin pour dépolluer la Seine.

Nous avons en effet profité de l'espace libéré par les vieux bâtiments détruits pour lancer le chantier d'un bassin souterrain qui sera l'équivalent de 20 piscines olympiques ! Il permettra de retenir les eaux de pluie d'une partie de l'Est parisien (certaines eaux sales seront acheminées y compris sous la Seine) et ainsi de participer à la dépollution de la Seine.

A quoi sera destiné le nouvel îlot qui bordera la cour Muséum et le square Marie Curie ?

Conformément aux exigences des Bâtiments de France, un immeuble très rectiligne a été conçu pour « répondre » à la Gare comme aux bâtiments historiques de la Pitié, mais il accueillera des fonctions très différentes : des logements familiaux et étudiants, un hôtel, des commerces et des bureaux. Pour cette dernière fonction d'activités, il s'agira d'y installer la « Cité du Développement Durable » (ce sera son nom). Ce site accueillera en effet l'Agence Française du Développement (AFD) qui participe à la conception et au financement de projets d'accès à l'eau, d'éducation, d'agriculture raisonnée dans le monde entier. Inutile de dire qu'ils sont extrêmement exigeants sur les prescriptions environnementales pour leur nouveau siège. Ce sera donc un immeuble construit avec des matériaux biosourcés, économes en énergie, doté d'une ferme photovoltaïque, avec des toitures végétalisées... Rappelons que l'ensemble du projet de modernisation de la Gare d'Austerlitz et du nouveau quartier répond aux enjeux environnementaux et s'intègre dans le Plan Climat de la Ville de Paris.



● LA GRANDE HALLE VOYAGEURS

Les voyageurs pourront y déambuler en sortant des lignes de métro et du RER.

UN PROJET DE GARE PENSÉ POUR LE CONFORT DES VOYAGEURS

À ce jour, la gare d'Austerlitz est l'une des dernières gares parisiennes à ne pas avoir été modernisée. Un constat qui est à l'origine même du projet Austerlitz-Gare qui vise à améliorer le confort des voyageurs et de ses usagers transitant sur le site. Pour cela, l'intermodalité y sera rendue plus lisible au cœur d'un patrimoine architectural mis en valeur. À l'échelle du quartier, il s'agit également de renforcer l'offre commerciale et d'améliorer les échanges entre la gare et ses abords...

Une intermodalité repensée

La Gare d'Austerlitz accueille à la fois des voyageurs « Grandes Lignes » et des usagers qui passent dans la gare dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. En lien avec ces deux échelles, le projet Austerlitz-Gare vise à fluidifier les connexions entre les modes de transport, en réunissant les correspondances au cœur d'une Grande Halle Voyageurs portée à 7 700 m². Cette réorganisation optimisera les flux de passagers entre la gare de surface, la gare souterraine du RER C et les lignes 10 et 5 du métro. Les liaisons piétonnes – aujourd'hui sinueuses, discontinues et principalement souterraines – s'en trouveront, elles aussi, simplifiées, plus agréables et plus rapides.

En termes d'intermodalité, l'offre de transports publics sera également articulée avec les mobilités douces (vélos, trottinettes et piétons). Autour de la gare, le nombre d'emplacements de stationnement public de vélos sera quintuplé, passant à 1 000, contre 177 actuellement. Au sein du quartier, les zones ouvertes aux voyageurs et aux usagers passeront à 24 000 m², contre 8 150 m² actuellement.

Concernant les « Grandes Lignes », la Gare d'Austerlitz modernisée permettra, à terme, le désengorgement de la Gare de Lyon et l'ouverture de nouvelles dessertes vers le sud-ouest. Elle pourrait ainsi accueillir 30 millions de voyageurs par an à l'horizon 2030, contre 23 millions aujourd'hui.

Des circulations simplifiées au cœur d'un quartier pensé pour le piéton

Le projet Austerlitz-Gare prévoit la création de voies piétonnes, d'environ 20 m de large, traversant l'îlot pour favoriser une plus grande porosité entre la gare et ses abords. Ces liaisons, qui emprunteront des cours paysagés et arborés, offriront aux piétons des cheminements plus directs et apaisés. Elles permettront de gagner du temps : (jusqu'à 6 mn entre la porte Saint-Louis de la Salpêtrière et l'avenue Pierre Mendès-France via le nouveau pont). Avec 6 484 m² de

nouvelles offres commerciales, dont 3 500 m² ouverts sur la ville, la gare deviendra un nouveau lieu de destination entre la Seine, le 5^e arrondissement, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et le quartier Paris Rive Gauche. À travers une démarche de restauration complète, la modernisation de la gare rendra hommage à la valeur patrimoniale du site inscrit aux monuments historiques. Les façades, en pierre de taille, seront restaurées à l'identique en pierre calcaire.

Une logique de réemploi

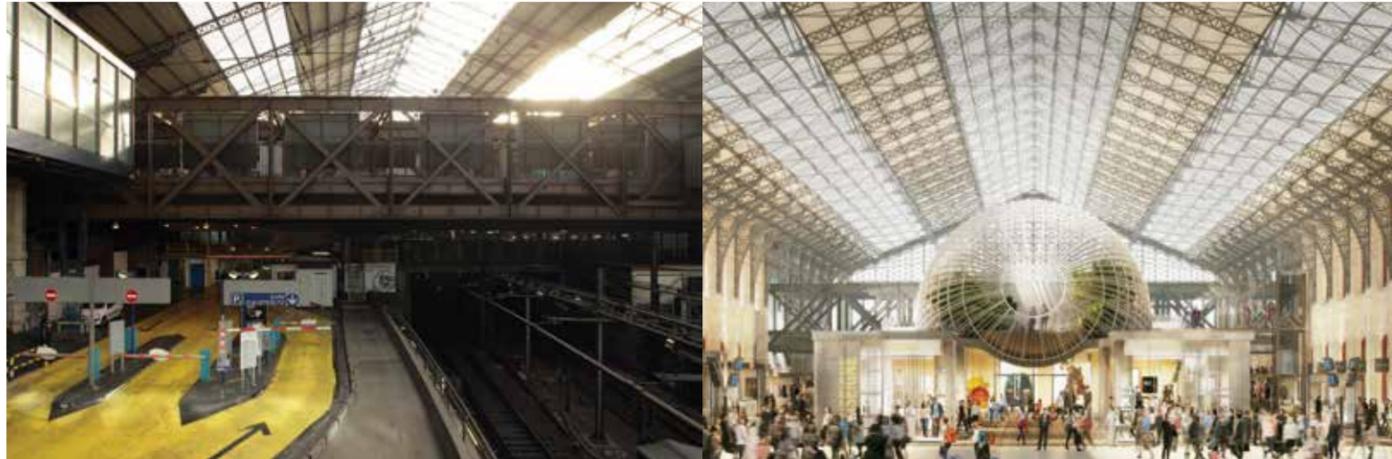
La pierre naturelle sera également privilégiée pour les sols de la Grande Halle Voyageurs et de la Cour Muséum. Dans une logique de réemploi, les matériaux originels seront rénovés et conservés. La marquise de l'aile Muséum sera restaurée selon l'héritage historique. Sa sous-face, actuellement camouflée, redeviendra apparente. La Grande Halle métallique – la deuxième plus vaste de France – sera entièrement restaurée pour retrouver sa splendeur d'antan...



ZOOM SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE D'AUSTERLITZ AVANT... ... ET APRÈS



● Vue générale du secteur Austerlitz.



● Grande halle de la gare.



● Cour d'arrivée qui deviendra la Cour Muséum.

DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS ACCESSIBLES AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES



UNE NOUVELLE RUE, ENTRE DESSERTE FINE ET CIRCULATION APAISÉE

Le projet Austerlitz-Gare intègre la création d'une nouvelle voie de circulation, la rue David Bowie, qui répond à deux objectifs. D'une part, assurer une connexion entre l'ensemble du quartier Paris Rive Gauche, le 5^e arrondissement et l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. D'autre part, permettre l'accessibilité fine au pôle Gare et A7/A8.

« En prolongement du pont Salpêtrière, cette voie à sens unique – depuis l'avenue Pierre Mendès-France vers le boulevard de l'Hôpital, avec une interdiction de tourner à gauche au débouché – sera dotée d'une piste cyclable à double sens, de larges trottoirs et d'espaces végétalisés et plantés, détaille la SEMAPA. Pour l'heure, elle sert d'accès au chantier du pont. Sa mise en service est prévue à la livraison de l'ensemble A7/A8, en 2026. »

LA COUR MUSÉUM, UNE ESPLANADE POUR FLÂNER

Assurant la transition entre la gare et l'îlot A7/A8, la Cour Muséum (ancienne Cour des arrivées) deviendra un nouveau lieu de vie, ouvert au public et planté, propice à la flânerie et à l'organisation d'événements. Avec ses dimensions similaires à l'esplanade Beaubourg (300 m sur 40), cet espace accueillera une promenade plantée de 78 charmes, et environ 4000 m² d'espaces végétalisés et arborés, des pavillons de restauration (686 m²) et une voie piétonne. La Cour Muséum sera connectée à la future rue David Bowie et au pont de la Salpêtrière. Elle accueillera des plantations, 250 stationnements vélos et permettra des accès directs vers la gare, l'îlot A7/A8 et les commerces. En sous-sol, la liaison métro M10-RER C accueillera commerces et services. L'achèvement complet des travaux est prévu en 2026.



PONT DE LA SALPÊTRIÈRE : PLUS QU'UN FRANCHISSEMENT, UN ESPACE PARTAGÉ

Les voies ferrées constituent souvent de véritables coupures en ville. Celles qui débouchent de la Gare d'Austerlitz ne font pas exception à la règle. Mais bientôt, elles ne seront plus un obstacle, grâce au futur pont de la Salpêtrière, entre l'avenue Pierre Mendès-France et le secteur de l'hôpital. « Plus qu'un franchissement, l'ouvrage de 85 m de long a été conçu comme un espace partagé entre trottoirs, piste cyclable bidirectionnelle et chaussée à sens unique avec petite bordure. Lancé en juin dernier, ce chantier, qui implique un travail d'orfèvre en raison des contraintes foncières et de circulation ferroviaire, avance. La charpente métallique de 2500 t devrait être finalisée au printemps prochain et la livraison est prévue début 2023 », souligne la SEMAPA.



Plus d'arbres plantés et d'espaces végétalisés, permettront de lutter contre les îlots de chaleur.



RENFORCER LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ DANS LA VILLE

LE SQUARE MARIE CURIE
Aujourd'hui de 3600 m² (photos ci-dessous) il passera à près de 12000 m².

Le projet Austerlitz-Gare concilie nature et bâti, en lien avec les enjeux de la ville de demain : la lutte contre le changement climatique, la prévention des îlots de chaleur urbains et la protection de la biodiversité.



Le futur quartier Austerlitz-Gare sera durable et plus vert ! Grâce à l'emprise libérée par le projet, les espaces végétalisés existants seront préservés et étendus. Le square Marie-Curie, contigu aux jardins de la Pitié-Salpêtrière, verra sa surface tripler pour atteindre 12.000 m². Entièrement réaménagé, il deviendra un lieu de rencontre apaisé, ouvert à tous.

Plus d'arbres pour plus de fraîcheur en ville

« L'objectif est d'offrir au public un maximum d'espaces verts en renforçant la place du végétal et du vivant », souligne Fabienne Gasecki, cheffe de division études et travaux à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE). Les surfaces minérales du jardin seront réduites au maximum, et se limiteront aux allées et aux



- 1 Végétalisations des terrasses et zones dédiées à l'agriculture urbaine
- 2 Jardins intérieurs
- 3 Végétalisation sous les panneaux voltaïques
- 4 Promenade plantée
- 5 Extension du square Marie-Curie
- 6 Espaces arborés

locaux techniques. » Dans une optique écologique, l'ensemble des espaces sera entretenu sans produits phytosanitaires.

Le patrimoine arboré du site a fait l'objet d'une attention toute particulière. Les arbres sont très efficaces contre la chaleur en ville, et créent des îlots de fraîcheur en milieu urbain. La Cour Muséum, qui prolonge le Jardin des Plantes de l'autre côté du boulevard de l'Hôpital, sera plantée de 78 arbres et agrémentée d'espaces végétalisés. Au total, sur l'ensemble du projet, environ 210 arbres seront répartis sur le site. Les travaux menés vont permettre de désimperméabiliser près de 20 000 m² de surfaces bétonnées.

Projet Évolution : un îlot bas carbone

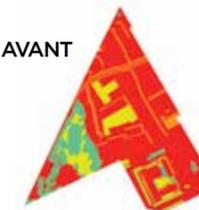
Un enjeu crucial dans un contexte de changement climatique. En végétalisant les sols urbains, on favorise l'infiltration naturelle des eaux pluviales, qui s'écoulent directement en pleine terre. Cela permet de contrer les risques de ruissellement et d'îlots de chaleur urbains qui seront amenés à être plus importants à l'avenir. Le nouvel îlot immobilier A7/A8, porté par Kaufman & Broad, répondra aux normes écologiques et aux certifications environnementales les plus exigeantes. Baptisé

« Évolution », le projet sera réalisé à partir de matériaux naturels tel que le bois, présent en structure et sur les façades des bâtiments. Les techniques de construction privilégient l'emploi de matériaux bio-sourcés : isolation en fibres de bois, de lin ou de coton, utilisation de peintures à base d'algues ou de résines végétales. À terme, le socle de l'îlot A7/A8 offrira 3 500 m² d'espaces verts, déployés sur plusieurs niveaux : un premier jardin en cœur d'îlot (650 m²), un second jardin de 2 330 m² en R+1 à destination des logements, de la résidence étudiante et des bureaux, ainsi qu'un jardin d'agrément en rez-de-chaussée (550 m²). Enfin, les toits-terrasses des bâtiments seront végétalisés sur près de 5 200 m². En ville, les toits végétalisés sont une arme incontournable contre le réchauffement climatique. Ils contribuent, en effet, à réduire les émissions de CO₂ et luttent contre le phénomène d'îlot de chaleur grâce à l'évapotranspiration. Ils sont aussi un atout pour la biodiversité en milieu urbain, un refuge pour la faune et la flore dans un environnement souvent hostile. Une large partie de ces toitures végétales sera dédiée à l'agriculture urbaine, à l'horticulture, et accueillera des projets de potager écologique ou de jardin partagé.

LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Alors que les épisodes de canicule sont de plus en plus fréquents, Paris cherche à limiter l'impact des fortes chaleurs. En cause, les îlots de chaleur urbains dus à la concentration des bâtiments et à l'imperméabilisation des surfaces. Ils sont ainsi responsables d'une surchauffe pouvant atteindre une dizaine de degrés de plus qu'aux alentours. Développer les espaces végétalisés pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, c'est la stratégie adoptée dans le projet d'aménagement du quartier. En jeu : la création de 5200 m² de toitures végétalisées et agricoles et de 3500 m² de jardins au cœur de l'îlot A7/A8, l'extension du square Marie Curie d'environ 8000 m². Mais pas seulement. Les eaux pluviales seront en partie infiltrées dans les sols et évaporées par la végétation. A terme, le score ICU (îlot de chaleur urbain) passera de la tranche 7 (état initial) correspondant aux zones urbaines très denses, à la tranche 5 correspondant aux zones urbaines peu denses et végétalisées soit une amélioration de 30%.

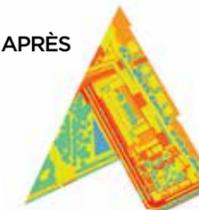
AVANT



SCORE ICU DE 0,835

Tranche n° 7 correspondant aux zones urbaines très denses et minéralisées ou aux parking à ciel ouvert

APRÈS



SCORE ICU DE 0,577

Tranche n° 5 correspondant aux zones urbaines peu denses et végétalisées

RENDRE LA SEINE PLUS PROPRE

À Paris, les eaux de pluie rejoignent le réseau d'égouts, où elles se mélangent aux eaux usées, avant d'être redirigées vers une station d'épuration. Or, quand le réseau est saturé, c'est-à-dire en cas de fortes pluies, ces eaux polluées se déversent directement dans la Seine. La Ville de Paris a donc décidé d'aménager, à l'horizon 2024, un important bassin de stockage des eaux pluviales. D'une capacité de 50000 m³, ce bassin sera enterré à 3 mètres sous le square Marie Curie, invisible de la surface. Lors de fortes précipitations, il recueillera les eaux usées et pluviales et les renverra dans une station d'épuration après l'événement pluvieux. Ce projet contribuera à assainir le fleuve afin de le rendre propre à la baignade, en vue des épreuves de nage en eaux libres des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Des pavillons et des kiosques avec terrasses animeront la cour Muséum.

Les jardins en cœur d'îlot seront bordés de commerces.



COMMERCES, LOGEMENTS, BUREAUX... VERS UN FUTUR QUARTIER ANIMÉ ET MIXTE !

Le nouveau quartier Austerlitz-Gare réunira toutes les fonctions de la ville en mêlant de l'habitat, des transports, des bureaux neufs, des espaces verts et des services ; le tout conjugué à une offre commerciale de proximité variée.

Le projet de modernisation de la Gare d'Austerlitz et de ses abords, engage la construction d'un véritable quartier de ville au cœur de Paris, accessible, commerçant et animé. Sur la parcelle A7/A8, 141 nouveaux logements seront construits par Elogie-Siemp, du studio au T5, dont un tiers de logements sociaux et deux tiers de logements intermédiaires destinés aux classes moyennes. Une résidence sociale de 81 studios pour étudiants et jeunes actifs est également prévue. Située au-dessus de la cour Muséum, elle sera dotée de services (laverie, bagagerie...) pensés pour faciliter la vie quotidienne des jeunes résidents. Côté extérieurs, ils bénéficieront d'une grande terrasse, rooftop, collective. À l'angle de l'îlot A7/A8, on trouvera un hôtel de 210 chambres, avec piscine et bar panoramique en terrasse ouvert au public, un local géré par l'association Emmaüs.

50 000 m² de bureaux neufs

Ce programme mixte prévoit également la construction de 50 000 m² de bureaux et d'espaces de services destinés à l'Agence française du développement (AFD). En complément, il est

prévu 4 000 m² de locaux dédiés à la SNCF qui permettront notamment de libérer la Grande Halle Voyageurs des fonctions logistiques de la gare. En outre, des équipements recevant du public tels qu'un espace d'exposition artistique et culturelle, ainsi qu'un auditorium de 195 places complètent cette programmation. « Ces lieux, indépendants des espaces tertiaires et entièrement modulables, pourront accueillir du public. Ils pourront être dédiés par exemple, à l'organisation d'événements ou de conférences », souligne les équipes en charge du projet.

Une offre commerciale et de services variés

Par ailleurs, avec environ 16 000 m² de surfaces commerciales répartis sur deux niveaux, le projet A7/A8 permettra de renforcer l'offre locale dans un arrondissement qui ne compte que 14 commerces pour 1 000 habitants, contre le double en moyenne à Paris. Sur l'ensemble du site, des espaces commerciaux et de services borderont des parcours piétonniers et seront répartis en trois espaces : la gare, la Cour Muséum et l'îlot A7/A8. Ils s'organiseront

majoritairement autour d'un grand jardin central. Concrètement, le projet prévoit l'implantation d'un espace « halle gourmande » à l'intérieur de la gare, ainsi qu'une centaine de boutiques, pavillons et kiosques. L'offre commerciale sera ainsi diversifiée et pensée à l'échelle du quartier. Elle permettra de répondre à un vrai besoin ; non seulement pour les usagers de la gare, mais pour l'ensemble des riverains du futur quartier Austerlitz.



L'hôtel comptera 210 chambres et un bar panoramique sur la terrasse en toiture accessible au public.

LA GARE
Un zeppelin, au centre de la Grande Halle Voyageurs, accueillera un restaurant et un espace pour les événements.



PROJET AUSTERLITZ UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE QUI PRÉSERVE LE PATRIMOINE

Le projet de modernisation de la Gare d'Austerlitz s'inscrit entre deux monuments historiques : la Gare de Paris-Austerlitz, témoin emblématique de l'architecture industrielle du 19^e siècle et l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, bâti au 17^e siècle. Dans le cadre de la construction de l'îlot A7/A8, il s'agit à la fois de rénover et mettre en valeur ce précieux patrimoine, et de renouveler l'image du quartier avec un geste architectural résolument contemporain. Un point d'équilibre a été recherché pour préserver le bâti historique, tout en accueillant de nouveaux usages afin de pérenniser le site. En effet, ce programme étant destiné à accueillir

plusieurs usages (logements, hôtel, services, bureaux et commerces...), il devait également répondre à une logique fonctionnelle.

Valoriser le patrimoine ferroviaire

« Dans ce paysage marqué par la monumentalité, rythmé par de nombreux bâtiments imposants, nous avons souhaité introduire de la mixité et une forme de domesticité, souligne l'aménageur. Le projet imaginé restructure la grande échelle du site, tout en offrant de nouveaux espaces à l'échelle du quartier et de ses habitants, avec des commerces en pied d'immeuble, des espaces végétalisés et des services dédiés à différents publics : résidents des futurs logements, usagers de la gare, touristes et

voyageurs », poursuit la SEMAPA. Du côté de la gare, la rénovation de l'intérieur de la Grande Halle Voyageurs, de l'aile Muséum et des façades vont permettre de valoriser le patrimoine architectural ferroviaire tout en améliorant l'accueil des voyageurs. Enfin, en dégageant des perspectives, le projet permettra de mettre pleinement en valeur la façade historique du bâtiment des grandes divisions et de la chapelle de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, ainsi que la cour Saint-Louis.

Un projet concerté dans la durée

Le projet final conjugue monumentalité et légèreté : l'îlot A7/A8 dévoile de multiples rythmes et jeux de volumes imbriqués, passerelles et loggias surplombant des espaces verts et des traversées piétonnes. Pas moins de huit cabinets d'architecture et trois paysagistes ont été mobilisés pour concevoir, ensemble, ce défi urbain et architectural. « Le projet de l'îlot A7/A8 est le fruit d'un très long travail de conception, réunissant différents maîtres d'œuvre, architecte des bâtiments de France, services de la Ville et de la SEMAPA, et représentant du conseil de quartier pour le compte des membres de la concertation de Paris Rive Gauche. Nous avons avancé de manière progressive, en associant à chaque étape décisive, un maximum d'acteurs », conclut la SEMAPA.

Vue du square Marie Curie vers la Cour Muséum.





◉ BOUBAKAR KEITA, alias JOKO
Artiste et fondateur de cette galerie à ciel ouvert.

SPOT 13 : UN NOUVEAU LIEU DE STREET ART

Depuis son lancement officiel en mars dernier, Spot 13 est le nouvel écrin du *street art* parisien.

Installé sous la galerie d'art Lavo//matik, au niveau du 48 allée Paris-Ivry, à deux pas de la galerie Itinérance, il constitue un lieu d'expression hors du commun pour des street artistes, et un régal pour les yeux des curieux avides de culture.

Au bas d'un grand escalier coloré, Spot 13 se développe sur quatre grands espaces. L'un est dédié aux pochoirs, une des plus importantes techniques de l'art urbain. Les trois autres sont

recouverts de grandes fresques murales, dans les styles classique, abstrait, ou plus « grapheur », réalisées à la bombe ou au pinceau.

Ouverture au grand public au printemps 2021

Tout a commencé en 2016, lorsque Boubakar Keita, alias Joko, artiste et galeriste au Lavo//matik, et aujourd'hui président de l'association Spot 13 qui gère l'endroit, décide de s'emparer

de ces lieux situés à proximité du boulevard périphérique. Cet espace, en attente d'être aménagé, offre un lieu d'expression sur grande surface à des street artistes. Suite à la crise de la Covid-19, l'association est officialisée au printemps 2021 et le lieu formalisé, afin de l'ouvrir au grand public. Des dizaines de créateurs y ont déjà officié : Claks One, Jomad, Andrew Agutos, Diane D2, Luner, Kaldea, etc.

Un lieu ouvert et libre

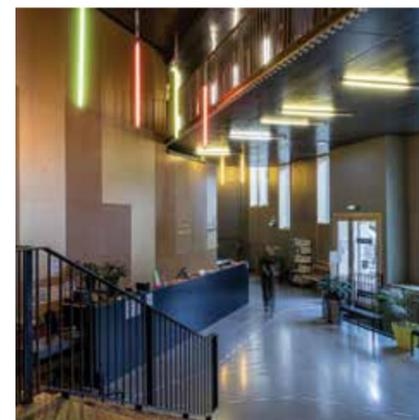
Avec une ambition originale : proposer au public une expérience différente de ce qu'il peut voir au musée, dans un lieu ouvert et libre, sans horaires. Et une philosophie unique : favoriser les interactions entre les artistes et le public. Spot 13 encourage ainsi les street artistes à expliquer leur travail aux visiteurs, qui peuvent les voir en action. Deux murs sont aussi réservés à l'expression libre pour les enfants, et des ateliers d'initiation au street art sont proposés. Si l'espace, situé dans la zone de travaux du nouveau quartier Bruneseau, est éphémère, il contribue cependant à donner une nouvelle dynamique au secteur.



◉ LUCAS BONNIFAIT
Directeur de Théâtre 13.

LUCAS BONNIFAIT NOUVEAU DIRECTEUR DE THÉÂTRE 13

Lucas Bonnifait succède à Colette Nucci à la tête de Théâtre 13. Ce jeune comédien de formation a pour ambition d'insuffler un nouveau dynamisme à ce haut lieu culturel du 13^e.



Parlez-nous un peu des grands points de votre parcours ?

Je suis d'abord comédien. Mais en 2009, j'ai cocréé "La Loge", une salle de 80 places située rue de Charonne à Paris, dédiée à la jeune création. J'y ai mis en scène, et j'ai aussi pu y faire mes armes. Le Théâtre 13 a toujours eu une proximité avec la jeune création, il s'inscrit dans ce que j'ai déjà pu développer de manière plus petite et alternative à la Loge. Et j'y ai donc pris mes fonctions en janvier 2021.

Quel est votre projet et quelles sont vos ambitions pour la saison culturelle à venir ?

Je veux m'inscrire dans la veine de la jeune création. J'aime le théâtre qui cherche, tout en ayant conscience du grand public. La nouvelle saison culturelle sera très diversifiée, du solo qui se veut proche d'un *one man show*, à des formes assez pointues, en passant par des auteurs classiques. Il y a aura aussi des concerts de musique. J'ai aussi à cœur d'améliorer les conditions de travail et d'accueil des artistes. La durée des pièces à l'affiche a ainsi été raccourcie pour que les équipes soient correctement payées, et je leur mets à disposition le théâtre deux semaines avant la première.

Deux lieux, une seule saison : qu'est ce qui caractérise les deux scènes de Théâtre 13 ?

Le Théâtre 13 a donc cette particularité de se composer de deux lieux distincts. Le Théâtre 13/Bibliothèque (rue du Chevaleret) accueille les pièces nécessitant plus de moyens techniques

et Le Théâtre 13/Glacière (bd Auguste Blanqui), qui est plus grand, accueille les formes musicales. Cela en fait un lieu unique à Paris : une scène de proximité au fort ancrage territorial dans le sud parisien qui offre une très grande visibilité et un rayonnement national aux artistes. Un double écrin qui témoigne du foisonnement et de la vivacité d'une création innovante, dynamique et populaire avec un programme ambitieux et divers.

Comment imaginez-vous poursuivre l'ouverture des deux lieux sur les quartiers ?

D'abord, j'ai envie de travailler avec le tissu associatif du quartier. Nous sommes d'ailleurs en train de réfléchir à comment procéder. Ensuite, un spectacle hors les murs a ouvert la saison : *Ubu*, une pièce d'Alfred Jarry mis en scène par Olivier Martin-Salvan, a été joué au lycée Claude Monet et à la mairie du 13^e au mois de septembre. Cela nous a permis de faire un travail de proximité, notamment à destination du public scolaire, et de créer un moment fort et fédérateur pour les habitants du quartier.

Le programme des spectacles à venir dans les deux salles sur : www.theatre13.com



•• Une nouvelle salle d'escalade pour les amoureux de la grimpe !

UN MUR D'ESCALADE À PAUL BOURGET

Dans un élégant immeuble de verre, une fois les portes franchies, des murs de plus de 10 mètres de haut et des blocs plus petits constellés de prises multicolores, et partout, des « grimpeurs » !

Bienvenue à Climb Up Paris Porte d'Italie, la nouvelle « plus grande salle d'escalade de France » – 4 000 m² – qui a ouvert ses portes au grand public, en juin dernier, 18 avenue de la Porte d'Italie.

« Nous avons dû transformer l'espace, qui était à la base fait pour recevoir un magasin de bricolage, en salle d'escalade d'une capacité de 700 personnes », explique Laurine Baguelin, la gestionnaire du lieu. Des cours de découvertes pour les enfants, les familles ou les adultes (de débutant à confirmé) sont proposés, mais il est aussi possible de venir pratiquer en accès libre.

Un lieu résolument ouvert sur le quartier

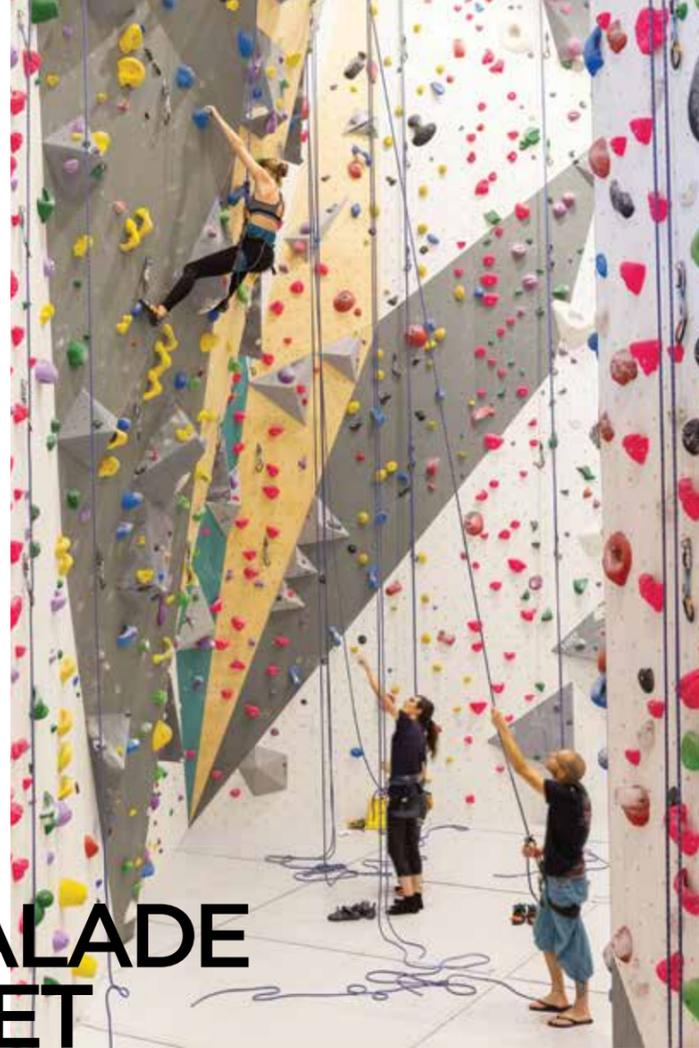
Un grand espace café permet de se détendre après l'effort tout en dégustant des produits de petits producteurs.

Pour favoriser la pleine intégration du projet dans le quartier, Climb Up a travaillé avec la mairie du 13^e autour de la question de l'emploi. « Nous proposons aussi aux

associations de venir utiliser l'espace café détente pour se retrouver », souligne Laurine Baguelin, qui travaille également avec des établissements scolaires pour faire découvrir l'escalade aux enfants.

Ce nouveau lieu se trouve au rez-de-chaussée d'un bâtiment double, au sein d'un îlot économique. « Il accueille aussi environ 12 000 m² de bureaux, un hôtel de 5 150 m², et un parking public au sous-sol. L'imbrication des différents programmes apporte une dynamique nouvelle au quartier », explique la SEMAPA.

Cet immeuble est situé dans le nouveau quartier Paul Bourget, au sud du 13^e arrondissement, qui était autrefois enclavé. Il est aujourd'hui en pleine réhabilitation pour devenir un véritable lieu de vie et d'échanges, avec une résidence étudiante, des commerces, un équipement culturel, un jardin public. « Avoir une salle de sport ici est intéressant car cela participe à l'animation du quartier, et apporte de la mixité d'usage, dans ce secteur où elle était absente », conclut la SEMAPA



REPÈRES

LES MURS D'ESCALADE DU 13^e

Deux autres murs d'escalade sont situés dans le 13^e arrondissement. Le premier, au sein du gymnase Charcot, 80 rue du Chevaleret, à deux pas de la station du RER C Bibliothèque-François-Mitterrand et de la station de métro Chevaleret. Il mesure sept mètres de hauteur. Des cours d'escalade y sont proposés aux enfants à partir de 5 ans, ainsi que des séances de pratique libre supervisées par des référents pour les adhérents (qui doivent apporter leurs chaussons d'escalade, des baudriers sont disponibles en prêt). Le deuxième mur d'escalade sera aménagé au cœur du tout nouveau quartier Bruneseau, entre les rues Bruneseau et Jean-Baptiste-Berlier, dans les prochaines années. En France, l'escalade fait de plus en plus d'adeptes depuis dix ans, avec 3 millions de pratiquants aujourd'hui, et un marché en croissance de 30% par an.

DIALOGUE

TRIBUNES LIBRES DES ASSOCIATIONS

Un espace de libre expression. Les articles signés n'engagent donc que leur auteur et aucunement la rédaction.

LA CONCERTATION PARIS RIVE GAUCHE ET LES CONSEILS DE QUARTIER (CQ).

Les CQ sont des lieux d'expression et de concertation ouverts à toutes et tous. Instances légales créées en 2002, ils encouragent l'accès à la citoyenneté active en impliquant l'ensemble de la population d'un quartier. Inscrits dans une démarche de démocratie participative locale, complétant la démocratie représentative, ils participent à l'animation de la vie des quartiers renforçant les liens sociaux de proximité et d'engagement civique, et complémentaires de la pratique associative. Ils permettent aux habitants d'aborder collectivement les questions du quartier.

Dans l'ensemble des activités des CQ, l'expression de la population du quartier est encouragée dans toute sa diversité culturelle et sociale. Les décisions relatives à chacune de ces activités sont prises de telle manière que toute personne en exprimant le souhait puisse y prendre part. Le CQ recueille l'attente des habitants, et les informations y circulent.

Rendez-vous sur le site <https://mairie13.paris.fr/pages/les-conseils-de-quartier>.
Contact : cq13@paris.fr.

OÙ SONT LES ARTISANS ET CRÉATEURS SUR PARIS RIVE GAUCHE ? ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ ?

Le programme « Paris Rive Gauche » annonçait un quartier parisien. Est-ce le cas ? Ne s'y trouvent que des restaurants, deux supermarchés, une quincaillerie, rien de plus (les deux libraires sont partis).

La statistique des « activités » est sauvée par les ateliers des ex-Entrepôts Frigorifiques au cœur du quartier. Ils assurent depuis 1985 de nombreux services, comme réparateur de piano, verrier, bijoutier et autres.

Ils sont derrière le filet déchiré qui enveloppe le bâtiment (ce n'est pas du Christo) et la saleté générale. De plus 10 ateliers sont laissés vides par la ville, propriétaire, alors que la demande est très forte.

Ces dix ateliers auraient dû générer 1,4 millions d'euros de loyer dans les caisses de la Ville, ergo, pour les Parisiens.

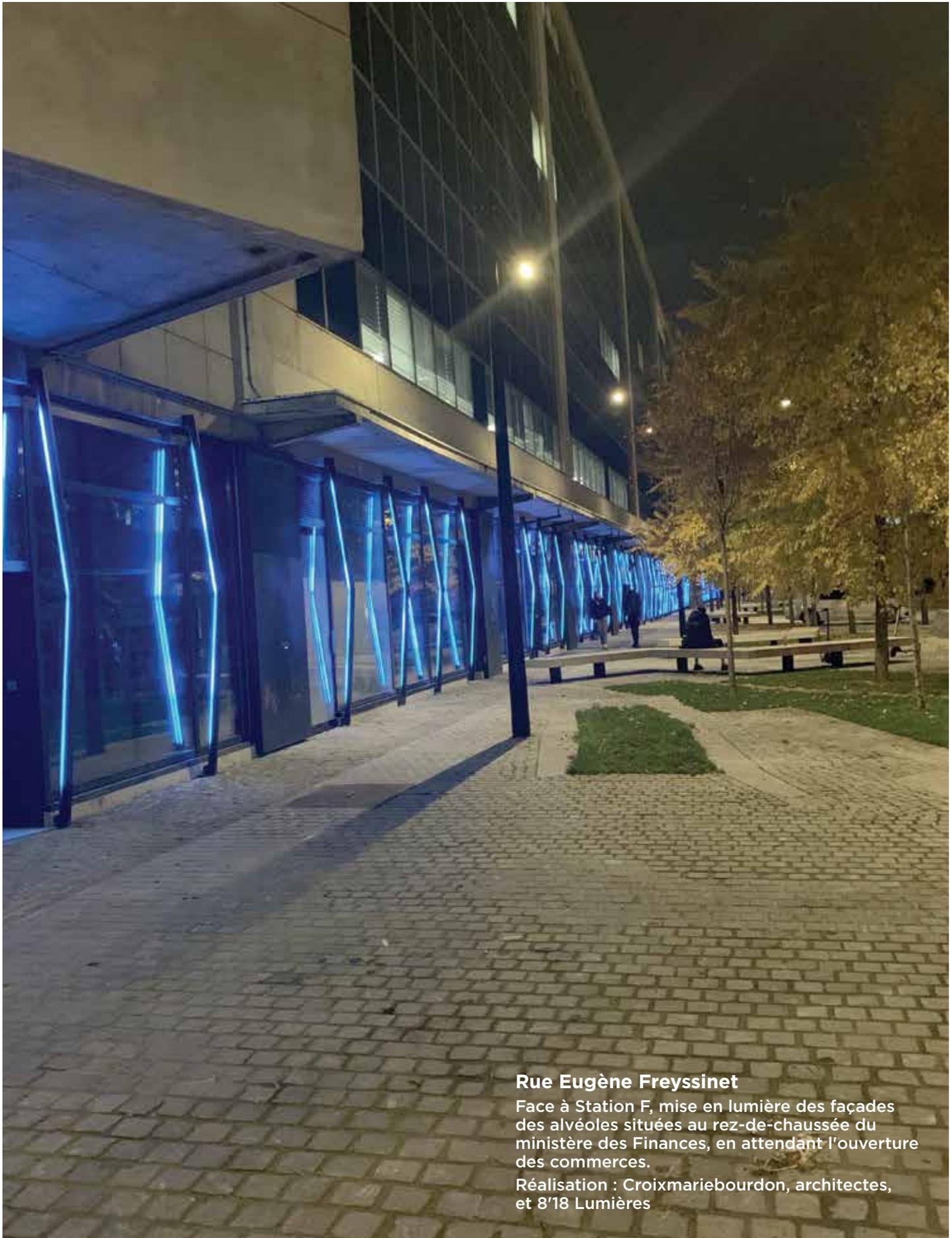
Le propriétaire EST ABSENT. Mais l'aménageur, lui, aurait grand intérêt à valoriser ces activités.

La désignation des nouveaux bureaux Par J.-P. Réti pour l'association « les Frigos APLD 91 », membre de la Concertation PRG

Treize Urbain est le magazine d'informations de la Société d'étude, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne (SEMAPA). Pour tous renseignements : SEMAPA - 69/71 rue du Chevaleret - 75013 Paris - Tél : 01 44 06 20 00 - www.semapa.fr - contact@semapa.fr **Directrice de la publication** : Sandrine Morey - **Conception, création et exécution** : Opérationnelle. **Rédaction** : Opérationnelle Brigitte Jaron - Léonor Lumineau - Léniaïg Le Moël - Nils Bruder **Impression** : Leonce Deprez **Crédits Photos** : Hugo Hébrard (dont couverture), Nicolas Thouvenin, Mairie du 13^e, Urban Lab, SEMAPA, Paris Habitat, Ville de Paris, Claire-Lise Havet et Daniel Rousselot.



Paris Rive Gauche



Rue Eugène Freyssinet

Face à Station F, mise en lumière des façades des alvéoles situées au rez-de-chaussée du ministère des Finances, en attendant l'ouverture des commerces.

Réalisation : Croixmariebourdon, architectes, et 8'18 Lumières